

Communiqué de presse du 3 mars 2015

**NON A LA MOBILISATION CORPORATISTE DES PROFESSIONNELS DU SOIN
OUI A LA MOBILISATION CITOYENNE POUR UN SYSTEME DE SANTE SOLIDAIRE**

Le Syndicat de la Médecine Générale (SMG) n'appelle pas à la mobilisation des médecins généralistes libéraux le 15 mars 2015 à Paris et demande de vraies mesures sociales.

Depuis le début de cette mobilisation fin 2014, le SMG s'est opposé aux grèves, fermetures de cabinet et manœuvres administratives de blocage, comme la grève de l'usage de la carte vitale et les dépassements sauvages d'honoraires. Dans [Des leçons politiques de la grève des médecins généralistes](#), nous dénonçons le caractère corporatiste de la mobilisation dans sa défense à tout crin du modèle libéral de la médecine.

Pour autant, si nous refusons de participer à ce mouvement, notre analyse du projet de loi de santé 2015 [Analyse globale de la loi de santé 2015](#) nous inquiète, car la loi n'est pas à la hauteur des enjeux. Notre impression d'ensemble est qu'il s'agit d'une somme de mesures ayant pour point commun la réduction des dépenses publiques de santé, sans volonté de réformes structurelles partant des besoins de santé de la population. Plus grave, certains signaux et mesures comme la volonté affirmée de renforcer la place des complémentaires santé ou l'ouverture des données de santé, peuvent mettre en danger la logique solidaire et publique de notre système de santé au profit du marché.

Nous redoutons par ailleurs que la mise en place du tiers-payant généralisé (TPG) fasse les « choux gras » du secteur privé, s'il n'est pas géré par l'Assurance maladie. Nous défendons le seul TPG valable, celui obligatoire géré par un guichet unique au sein de l'Assurance maladie. Aussi, nous avons lancé une [pétition](#) en ce sens.

Tout en refusant la loi, nous avançons des propositions concrètes, réalistes et justes pour construire un système de santé solidaire, comme la sortie du paiement à l'acte et la suppression des franchises et des dépassements d'honoraires.

Le progrès social est possible, mais il nécessite du courage politique et un mouvement social. Nous appelons donc tous les citoyens à se mobiliser pour défendre et étendre leurs droits sociaux.

[Analyse détaillée de la loi de santé 2015](#)

Contacts :

Patrick Dubreil : 06 32 70 92 37

Guillaume Getz : 06 22 61 35 12

Syndicat de la Médecine Générale 52 rue Gallieni, 92240 Malakoff

Tél : 01 46 57 85 85 - Fax : 01 46 57 08 60

syndmedgen@free.fr - www.smg-pratiques.info